

[SANTE ET POLITIQUE] Pénurie de médecins : ce n'est que le début des problèmes



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 09 juin 2024

Source [Boulevard Voltaire] : Dans la matinale de 9 heures, sur *CNews*, le 5 juin, Pascal Praud poussait un coup de gueule à propos des études médicales, estimant, alors que nous manquons de médecin en France, qu'on limite le nombre de candidats aux études médicales par une sévère sélection en obligeant certains à partir faire leurs études à l'étranger, à Bucarest à Madrid, en Belgique ou au Canada, ou à faire d'abord des études d'infirmier pour pouvoir ensuite s'intégrer dans le cursus des études médicales.

La fuite des cerveaux

Par ailleurs, le député LR Yannick Neuder, qui est à l'origine d'une proposition de loi déposée fin 2023 visant à augmenter le nombre de médecins en France, organisait, le mardi 4 juin, un [colloque sur la fuite des étudiants en santé vers l'étranger](#). En effet, chaque année, plusieurs centaines de jeunes, qui n'ont échoué que d'extrême justesse à la sélection très rigoureuse imposée par les universités françaises, quittent la France. Et la suppression du *numerus clausus*, qui n'a fait que repousser un peu plus loin la sélection des étudiants, n'a permis de former que 13 % d'étudiants en plus.

Actuellement, après le bac, pour accéder aux études médicales, deux voies sont possibles : le parcours spécifique accès santé, appelé PASS, ou une licence avec option accès santé appelée LAS. 37 universités proposent un cursus de médecine ; cependant, l'ensemble des universités ne proposent pas forcément ces deux parcours pour accéder à ces études. Ensuite, l'admission en médecine s'effectue selon les résultats obtenus à l'issue du PASS ou de la Las et des places disponibles en 2e année. Pour les étudiants admis, le premier cycle, qui concerne les 2e et 3e années, correspond à des connaissances scientifiques de base, et le deuxième cycle, de la 4e à la 6e année, est orienté vers une formation médicale axée sur la pathologie et la thérapeutique, avec une formation pratique dans les hôpitaux ; le troisième cycle, enfin, ouvert après un concours, permet en fonction du classement de choisir une spécialité parmi celles que propose l'université (actuellement 13 en chirurgie et 30 en médecine).

[Lire la suite](#)

09/06/2024 01:00